LES SOTTISES.

M....

RÉVOQUÉ PAR LE TRIBUNAL
DE LA RAISON.



LES SOTTISES.

M . . .

RÉVOQUÉ PAR LE TRIBUNAL DE LA RAISON.

FAUX ami, qui, par les mensonges, les platitudes, les injures, les infamies que ton audace a osé employer jusqu'à ce moment contre nos législateurs et l'immortel Necker, as espéré nous faire renoncer aux bienfaits que leurs travaux doivent incessamment répandre sur nous tous. Si nous avons résisté à tes promesses, à l'encens que tu nous as prodigué, comment esperes-tu nous séduire en outrageant ceux que nous aimons et en qui nous avons donné toute notre confiance, qu'ils ne perdront jamais. Non, faux ami, tu ne parviendras point à nous faire abandonner nos intérêts, pour soutenir les tiens qui sont ceux de nos ennemis. Loin d'écouter ta voix séductrice nous la dé-

testons comme une vapeur maligne, qui donne la mort. . . . .

Lorsque tu te dis notre ami, tu mens, tu n'es ni paysan, ni bourgeois; les paysans sont bons, les bourgeois sont polis, tu es méchant, et tes écrits sont aussi vicieux que tes mœurs. Ta conduite nous est assez connue pour que nous puissions t'accorder autre chose que du mépris. Lorsqu'il s'agit d'intérêt et d'intrigue nous te reconnoissons doué de toute la sagacité possible.

Nos vues tendent toutes à vouloir une régénération totale, parce que les abus étoient tellement greffés sur l'ancien régime, que le tronc infecté ne produiroit jamais rien de bon. Nous ne sommes ni Welches, ni Goths; nous ne pouvons souffrir plus log-tems ce régime gotico-tyrannique, sous lequel tu voudrois nous ramener. Cesse de te dire notre ami, ou si tu veux devenir digne de l'être, abjure un systême que le moindre de nous tous rougiroit de soutenir; cesse d'être l'apologiste de l'aristocratie, pour laquelle

chaque jour tu brûles ton encens. Tout nous persuade que l'interruption du commerce est due à tes semblables, qui mettent tout en œuvre pour faire soulever les peuples.

Les riches ont fui la peine due à leurs concussions; nous ne regrettons pas ces êtres pervers. La justice ignorée jusqu'ici va se faire connoître en France. Le roi est le meilleur ami de l'assemblée nationale. Les aristocrates seuls sont les ennemis du roi et de cette auguste assemblée.

Des sophismes?... Eh! n'entendons-nous pas tout à merveille le droit naturel de tuer les liévres, celui de recueillir les fruits de nos champs, pour les mettre tout uniment dans nos greniers; celui de manger et boire notre saoul, au lieu d'avoir faim et soif pour assouvir les passions dévorantes des deux ordres; celui de vuider une affaire avec un voisin, sans nous ruiner, pour galonner les suppôts de la chicanne; celui d'être libres, au lieu d'esclaves? L'autorité

royale n'est point détruite ; elle a toujours émané du peuple, le peuple la rendra plus grande que jamais ; le roi commandera avec la loi ; ci-devant des milliers d'aristocrates regnoient, trompoient le roi, en usurpant son pouvoir, et suçoient notre sang pour se bâtir des palais.

« Les capitulations »... Eh ! tes semblables les ont-ils respectées? Tu les réclames pour continuer de t'en moquer.... Tu as grand tort, c'est notre tour de dire. « Les ordres »?... Ils ont consenti à se confondre ; nous n'en connoissons plus. « Les corps »?... Nous regardons tous corps séparés comme dangereux au corps commun ; nous n'en voulons plus. « Les établissemens »? Si des loups venoient s'établir parmi nous, nous leur ferions la chasse. « Les tribunaux auxquels nous sommes accoutumés »?.... On ne s'accoutume pas à être vexé. « Avec » lesquels nous traitons «?... Oui, par force, jusqu'à ce qu'il y en ait de meilleurs.... Mais les conserver!...

» Les révolutions qui surviendront?

Tu l'espere, méchant; mais il n'en sera rien. Quelques gueux, qui ont reçu aveuglement ton encens, n'oseront jamais attaquer les innombrables défenseurs de la patrie, dont tu médites en vain la ruine.

» Des clameurs et des tumultes «, à l'Assemblé Nationale...... cela est faux. Des acclamations bruyantes, à la bonne heure; parce que le peuple qui ne sait pas se contraindre comme toi, épanche sa joie naïvement: pourquoi nos représentans ne délibereroient-ils pas en public? Ils travaillent au bien public. Les ténébres ne conviennent qu'à ceux qui brassent les iniquités. QUI MALE FACIT, ODIT LUCEM. Va donc dans les ténébres y consulter tes semblables à former des funestes et mauvais projets.

Nos représentans n'ont reçu la loi que de nous. C'est une horde d'aristocrates, qui a ménacé leurs jours et ceux du Roi. Le peuple a conduit ce monarque aimé à Paris, pour le sauver des attentats des brigands,

qui avoient préparé un voyage qui devoit être le tombeau de Louis XVI. Le Monarque chéri s'est jetté avec empressement dans les bras de ses enfans qui sauvoient leur pere. Le Roi sanctionne avec joie tous les décrets de l'Assemblée Nationale; parce qu'il est éclairé, qu'il veut le bonheur de son peuple, et qu'il n'y voit rien de contraire à la dignité ni aux droits de sa couronne. Les aristocrates seuls sont abaissés ; et c'est en cette qualité, que tu fais jouer tous les ressorts impuissans de ta malice pour nous surprendre ; mais ton règne est passé.

Monstre.. » Le sang coule à longs ruisseaux chez nos voisins , et tu voudrois nous exciter à les imiter !... Ta voix infernale appelle les horreurs d'une guerre plus que civile, d'une guerre de religion ; et tu te dis notre organe. Nous chérissons la paix , et rien ne nous engage à renoncer à ses douceurs.... Nos voisins repoussent la tyrannie ; ils préfèrent la mort à l'esclavage ; ils ont raison. Si l'assemblée nationale n'avoit pas été convoquée ,

quée, comme eux nous percerions de mille traits les ministres du despotisme, et tu ne serois pas échappé à notre vengeance. Mais nos législateurs nous affranchiront de la servitude sans le secours des armes, nous devrons tout à leur sagesse. Un souverain mépris nous suffira contre toi et ta séquelle..... Les tribunaux nous vexoient, nous les détestions, nos états nous arrangeoient, nous les abhorions; mais ils ne sont plus; nous n'avons plus d'autres sentimens que l'amour, le respect et la reconnoissance pour les bienfaiteurs, qui nous en ont délivrés. Ignores-tu que les traités et les capitulations ne peuvent avoir lieu qu'entre le conquérant et le peuple!... Le peuple est las de voir tes pareils s'en servir contre le roi et contre ses sujets... Les états n'ont jamais représenté le Peuple . . . Nos législateurs ont trop de clémence pour ces aristocrates rébelles, qui, comme toi, ne cessent de souffler leur venin infect et la discorde, jusqûes dans le sein même de l'assemblée nationale. L'europe entiere a les yeux ouverts sur

notre régénération ; de toutes parts elle applaudit au recouvrement de nos droits ; toutes les nations nous imiteront, et chez tous les peuples de la terre, tes semblables, seront confondus.....Notre sainte religion, déshonorée par ses prétendus ministres, va reprendre tout son ancien éclat, aussi-tôt que nous n'aurons plus d'autres prêtres que les pasteurs des ames, dont l'exemple, édifiera les fidèles et convertira les impies.

La religion protestante tolérée ne nuira point à la catholique. Il n'y a point de meilleurs catholiques, que dans les pays où il y a force protestans ; l'émulation enfante les vertus et conduit à la perfection. Jesus-Christ, recommande la tolérance, et nous ne voulons pas d'autre maître que lui, en matiere de religion... Que nous importe que les bons conseils en politique nous viennent d'un ministre calviniste, s'il est le plus juste et le plus éclairé des hommes ? Pourquoi ne baiserions-nous pas la main d'un Turc, qui auroit préparé notre félicité ? Pourquoi ne déteste-

rions nous pas des catholiques, qui ont exprimé cruellement notre sueur, et qui voudroient l'exprimer encore?

La dîme supprimée, les propriétaires loueront leurs terres à meilleur marché, et le cultivateur trouvera très-bonne l'opération que tu trouve mauvaise. Nous sommes bien mieux exempts des Tourneurs en ne payant rien, qu'en payant en argent..... On attendroit long-tems que le clergé remplit ses obligations, tant qu'il pourroit s'y soustraire. La nation trouvera dans les réformes de quoi entretenir les églises nécessaires; on y fera des cœurs décens et dignes de la majesté suprême, ce que ne faisoient pas les révérends Collateurs qui auroient volontiers renvoyé Jesus-Christ à l'étable de Bethléem, pour fournir plus abondamment leurs ratteliers. Les curés et vicaires seront logés sans qu'il en coute rien aux paroisiens, qui ne leur paieront plus de casuels. On ne vendra plus le baptême, le mariage, les funérailles, l'eau-bénite, etc. etc.

La religion ne sera plus profanée par le trafic odieux des mystères et des sacremens.... Nous voulons tout ce que veut l'assemblée nationale, et nous détestons tes écrits séditieux comme ta personne.

L'abolition du droit de franc-fief est une excellente opération, parce qu'elle empêchera que l'acheteur ne perde le quart de son bien, et le rendra libéral. Toutes les terres paieront de-même et cela sera juste. Le droit de franc-fief cessant, plus de franc-fief, ni conséquemment de noblesse y attachée. Tu insultes donc gratuitement à nos législateurs, en leurs supposant l'envie d'en acheter pour s'ennoblir. Crois-moi, personne à l'avenir ne sera assez sot pour acheter de la noblesse; nous ne reconnoîtrons plus que celle acquise par le mérite personnel, donc tu ne sera jamais noble.... S'il étoit permis de faire payer l'un plus que l'autre, nous voudrions que l'on ménageât celui dont la fortune est son propre ouvrage; il mérite de jouir du fruit de ses travaux, et

nous étrillerons ceux qui, ayant hérité d'un grand patrimoine, en mangent la rente dans une scandaleuse fénéantise, dont ils se font gloire, attachant une idée de honte au travail, dont ils ne rougissent pas d'engloutir les fruits........ Nos législateurs savent mieux que toi le respect qu'ils doivent au roi et à tous les cordons de quelque couleur qu'ils soient. Nous savons, nous, que tu devrois te mettre à genoux devant le dernier des hommes, pour être à ta place; mais la sottise et l'orgueil sont tes fidèles compagnes......
L'égalité personnelle est un droit essentiel à l'homme; elle ne peut déplaire qu'à un ambitieux qui n'a que la naissance pour tout titre; elle plaira toujours aux amis de la vertu..... Avocats, gens d'affaires, ou de tout autre état, pourvu qu'ils nous servent bien, comme nos députés, ils auront tous nos suffrages. Nous ne voyons dans un sujet que l'homme, et non de vains titres enfans de la folie.... Y as-tu bien pensé? des valets de charue et des

garçons de boutique n'obéiroient plus à cause de l'égalité personnelle...... Est-il rien de plus risible que cette idée d'un réformateur? Quoiqu'il en soit, tant que tu payeras tes valets de chambre, tes garçons de boutique, ou d'autre chose... tu m'entends, ils te serviront, sans s'informer de tes quartiers; et quand tu n'auras plus de quoi les payer, ces légions de fénéans qui servent tes semblables, deviendront utiles en employant leurs bras aux travaux publics.

La destruction du régime féodal est une opération qui nous semble très-belle. Ce que les riches acquéreurs payoient, ils le donneront aux pauvres; cela vaudra bien l'entretien du luxe fantastique des grands. Nous vendrons aussi volontiers à un pauvre un habit, qui l'empêchera de mourir de froid, qu'un colifichet, à un grand qui croit être le premier des hommes, quand il en est le plus brillant. Les Monseigneurs plus simples en deviendront plus humains, parce qu'ils ne se croiront plus si éloignés

de nous ; nous y gagnerons leurs bontés et eux notre amour. . . . On paiera à chacun ce qui lui est dû, après avoir bien examiné les créances ; et l'europe applaudira. Toute propriété réelle sera respectée ; nos représentans sont justes, ta main coupable n'atteindra jamais leurs respectables têtes ; il faudroit percer trop de boucliers ; noús leurs en servirons tous. Les insolentes menaces se perdront dans l'air.

Nous sommes délivrés du fléau des justices seigneuriales ; c'est-là notre plus beau triomphe. Tous les jours monseigneur nous faisoit des procès, qu'il gagnoit parce qu'il étoit juge et partie. Et Monsieur leBailli qui s'engraisssoit à nos dépens , quelque foïs pour un liévre tué dans nos jardins , qu'il ravageoit. Nous serons délivrés de Monsieur le Bailli. Nous engraisserons en sa place quelques cochons, ce qui fera manger de la viande à tout le monde , au lieu de procurer des petits plats et du vin du cap à Monsieur le Bailli.

La Justice sera gratuite, et elle doit

l'être. Quiconque ne veut pas entendre les chicannes des autres pour l'amour de Dieu, est un être vénal qui ne rendra jamais justice, mais qui donnera gain de cause à celui qui paiera le plus. Heureusement il y a d'autres hommes que des M . . . . . Nous trouverons de généreux citoyens qui se feront un plaisir du devoir sublime de protéger la foiblesse de l'opprimé, contre l'iniquité de l'oppresseur . . . . . Ton plan pour les petites causes est aussi petit que toi ; il prouve l'envie que tu as de gagner tes procés injustes.

Nous gagnerons beaucoup à l'établissement des assemblées provinciales et des municipalités ; nous les composerons de membres dont les intérêts ne seront point opposés aux nôtres.

Nous avons consenti et nous consentons à la suppression de nos états, des intendans, des fermiers-géneraux, etc. qui, encore une fois, ne représentoient pas le peuple, mais le tyrannisoient. Ces Aristocrates nous maltraitoient et nous méprisoient ;

prisoient ; des Gardes bleues ou jaunes nous ont toujours interdit l'entrée de leur sanctuaire impénétrable. Les intendans et subdélégués, chez nous comme ailleurs, étoient des sang-sues, qui ne faisoient qu'un avec les états et les magistrats. Tu affectes de défendre l'autorité du roi, à laquelle tu as constamment résisté avec tes collegues, en éloignant des états l'ordre que le roi entendoit y être représenté, et que les deux autres trouvoient bon d'opprimer... Tu le sais mieux que personne... Tu n'entends rien au nouveau régime ; tout ce que tu en sais, c'est que la partie utile du peuple y trouvera son compte, et toi non, parce que tu as une soif d'hidropique. Nous ne voulons plus t'abreuver.

Le déplacement d'un jour pour en gagner vingt, n'excitera jamais nos plaintes. Le peuple ne se souleve que contre des tyrans, et non contre des protecteurs. Les ordres, les préséances étoient des sources de querelles ; le clergé régulier et le clergé séculier nous l'ont prouvé

dernierement par leur procès vain et puérile sur la préséance aux états, où un mahoin venoit prouver qu'il devoit siéger par des papiers Irlandois, que personne de vous n'entendoit.... Une Assemblée des peres du peuple, occupée toute entiere de notre bonheur, qui nous écoutera avec bonté, qui nous rendra justice avec douceur, qui n'aura rien de la morgue repoussante des états, mais doué du caractere et de la dignité des justes, que nous aimerons, que nous respecterons, et dont nous serons aimés; voilà où je trouve du grand, du majestuex, du sublime. Mais des états... des vers rongeurs.

Imbécile, loin de nous ôter le privilége de nous imposer nous mêmes, que les états ou le despotisme nous avoient ravi, on nous le rend et on l'extend à toutes les provinces du royaume, ce qui nous rendra bien plus fort, si jamais on veut nous surcharger. VIS UNITA FORTIOR.

Le droit exclusif de la chasse devenu général, est une source immense de richesses, nous recueillerons ce que man-

geoient des milliers de liévres, de lapins, et de perdrix. Les seigneurs sacrifioient tout à leurs fantaisies. Un paysan représentoit à son seigneur que le gibier mangeoit tout son bled. « Ne faut-il pas que mon gibier vive ? dit le Seigneur. Et moi, Monsieur, vous voulez que je meure de faim ? Oui, vas-t'en.... Je laisse à penser si ce paysan aime son seigneur. J'ai vu les chiens et les chevaux courir à travers les moissons ; j'ai entendu menacer de la prison les cultivateurs qui s'en plaignoient ; j'ai frémi... Mais si j'avois parlé je serois devenu gibier. Les braconiers n'ont pas tant d'attirail. Entre pauvres gens on se considere, on craint de se nuire réciproquement. Quand les braconiers auront tout tué ils ne courront plus. Dix fermiers qui récolteront un tiers de plus, donneront dix morceaux de pain au pauvre qui en obtenoit un rarement du Seigneur. Tu n'es qu'un mal adroit séducteur.

Nous ne croyons devoir l'abolition des priviléges en matiere d'impôt, qu'à l'assemblée nationale, car jusqu'à sa convo-

cation ils ont existé. Ducs, Pairs et Evêques n'auront point de part à notre reconnoissance. Menteur, tu seras chargé de malédictions. RECEDE A NOBIS, MALEDICTE. Les cahiers de toute les provinces devant faire une balance générale, il faut être M. . . . pour oser soutenir que ceux de deux ordres devoient seuls faire la loi.

Les états majors des places coutent beaucoup, et ne peuvent servir qu'à opprimer la liberté par le secours des très-inutiles trouppes réglées, qui coutent si cher à l'état, sans lui rendre aucun service en tems de paix. On réformera tout cela, et beaucoup d'autres choses qui ne servent à rien. Le mérite sera récompensé. Il est tems que les vieux défenseurs de la patrie deviennent bénéficiers. Tous les citoyens sont là pour repousser les Anglois qui ne viendront pas. Les Brabançons ont assez d'affaires chez eux sans se mêler des nôtres; ils font la triste expérience des horreurs d'une guerre de religion. Ils doivent être pour nous un miroir épouvantable; car s'ils éprouvent tant

de maux , avec droit et force ; dans quel abîme de désolation nous jetterions-nous, si nous imitions leur insurrection ? Souvenons-nous que nous sommes françois, et que nous devons avoir en horreur cette funeste journée de la Saint-Barthélemi, que la religion a marquée d'un sceau à jamais ineffaçable dans les fastes de la monarchie française.

Citoyens ! citoyens ! mes compatriotes, que le premier usage que vous ferez de vos armes efface du livre des vivans les ministres prétendus d'une religion sainte, qui nous prêchent, qui nous crient de nous entrégorger au nom d'un Dieu de paix.

Tu as raison ; nulle province ne sera dupe de la banque qui va s'établir ; ce n'est point l'intention de nos bienfaiteurs....

Toi qui charge tous les jours ta table de mets délicats dont tu n'as jamais gagné une parcelle, tu voudrois que ceux qui, pour nous faire une bonne constitution, abandonnent leurs affaires, ne reçussent

pas de nous une rétribution bien modique auprès de ce que leur état leur rapporteroit. Ils sont douze cens occupés du bonheur des hommes, et tu leur reproches deux sallons faits aux dépens de ceux qu'ils savent, toi, qui en a fait faire et refaire par douzaines, au dépens des pauvres, à qui tu dois le surplus du nécessaire.

Oui, nous sommes libres, et la loi seule nous commandera ; Louis XVI le trouve bon ; il sait qu'il n'a jamais dû faire la loi, qu'il n'en est que le dépositaire. M.... M..... connois mieux ta patrie, et ne te déchaîne pas en invectives contre les coopérateurs de la régénération future : tu voudrois par tes phrases ambigues nous solliciter à méconnoître notre Louis XVI, et de nous révolter contre lui?...... Tu reproches ici à nos représentans, d'accuser nos rois de despotisme, et ailleurs d'avoir anéanti la puissance royale. Quel amas de contradictions !... Elles prouve bien que tu hait le roi et son peuple. Perfide et lâche Aristocrate, ta fureur sur-

passe ta malice et te décéle... Nous savons mieux que toi le bien qu'ont fait nos rois et quelques-uns de leurs ministres. Nomme-nous des Sully, des Colbert, des Necker.... Alors nous nous reposerons sur leurs soins et leur justice.... Il n'y eut jamais que trois hommes de cette espèce dans le ministere ; demain ton semblable pourroit être ministre ; il faut donc des loix qui le mettent hors d'état de nous nuire. C'est donc pour nous défendre contre un ministre avare, contre une cour intrigante et contre la tourbe dévorante des aristocrates, qu'il nous faut des loix, qui nous préservent des ordres arbitraires, et non pour enchaîner la volonté du monarque bienfaisant et chéri jusqu'à l'idolâtrie. Nos législateurs rendent justice à Jean Jacques, au sensible Rousseau, en suivant son contrat social, que lui inspira l'amour de l'humanité ; et s'ils s'en écartent un peu, c'est que des circonstances particulieres à la France ne pouvoient pas entrer dans un plan fait pour tous les pays. Il y a autant de distance

entre Jean Jacques et toi, qu'entre Dieu et le diable.

S'il manquoit quelque chose au pouvoir de nos représentans, nous leur donnerions de nouveaux mandats, pour qu'ils se hâtent de renverser le colosse informe de l'ancienne administration. Ils ne peuvent briser efficacement nos fers, qu'en ôtant aux tyrans, aux aristocrates les moyens de nous en forger de nouveaux. Ils ne peuvent y parvenir, qu'en changeant totalement notre constitution ; c'est une cloche cassée qu'il faut refondre ; tu grinceras les dents ainsi que tes semblables ; mais on la refondra malgré les sourdes menées de ton infernale cabale.

Une loi est l'énoncé de la volonté générale de tout un peuple, sur un objet général relatif à tout le peuple. Eh bien ! notre volonté générale a été de choisir des représentans à qui nous avons donné plein pouvoir de faire des loix. Cela n'est-il pas relatif à tout le peuple ? La souveraineté réside dans tout le peuple. Le choix que nous avons fait de nos représentans, est

l'exercice,

l'exercice de cette souveraineté. Toute loi que le Peuple en personne n'a pas ratifiée, est nulle. Nous sommes prêts à ratifier tous les décrets de l'assemblée nationale, ainsi ils n'ont qu'à se présenter pour être en regle selon le livre onzieme, chap. sixieme ; le livre deuxieme, chap. premier ; et le livre troisieme, chap. quinzieme du contrat social que tu cites. Nous l'avons juré et nous ne nous retracterons point. JURAVIT ET NON POENITEBIT EUM. Oh ! exécrable M . . . . combien nous te détestons.

Excrément de la nature, ton insolence est atroce. Il ne seroit pas permis à nos représentans d'accuser les ennemis de la patrie des crimes de lese-nation, lorsqu'ils ont imprimé et signé leur perfidie.... Et le dernier des citoyens n'a-t-il pas ce droit ? Ignores-tu que le roi lui-même a dénoncé au tribunal suprême de l'assemblée nationale des parlemens et autres corps qui avoient tenu la même conduite que toi ? Juge de là s'il est ami de cette auguste assemblée, et combien nous sommes loin

D

de nous laisser éblouir, quand tu affecte de plaindre la situation de notre monarque, que nous savons être au comble de ses desirs.

Tu remplis plusieurs pages de la répétition fatiguante des mêmes sottises. Nos fondations pieuses! Les administrateurs avides s'en approprioient les trois quarts pour embellir des jardins, pour meubler des hôtels, pour orner des pavillons, des cabinets, des boudoirs à Venus, à Calipso, à Silvie, pour entretenir des catins et des . . . . . . L'univers vomiroit si je peignois ce vice honteux, dont l'exercice dégoutant fait fremir la nature, et déshonoreroit mes crayons, tandis que le pauvre gémissoit, en dépit du pieux fondateur, sur un lit de paille, où toutes les maladies, qui l'assiégeoient, étoient des jouissances auprès des besoins, de la faim et de tous les traits perçans de la misere, qui lui faisoient détester la vie.

Quand le vicomte de Mirabeau a dit que » le roi tenoit le même langage que » s'il n'étoit pas libre, » il prouvoit l'a-

mour pour son peuple. Ces expressions signifient en d'autres termes : » le roi pourroit s'opposer à certains décrets, qui » favorisent le peuple, et qui exigent des » sacrifices de Sa Majesté ; mais ce bon » roi, quoique libre, y consent aussi facilement que s'il y étoit obligé. » C'est ainsi que nous l'entendons.

La nation a le droit de faire visiter les maisons de tous ceux, qui sont soupçonnés de trahison. La sureté publique méritoit bien que l'on employât tous les moyens propres à faire connoître les auteurs de l'infernale conspiration, qui a ménacé le roi, l'assemblée nationale, la ville de Paris et tout le royaume. Nos législateurs ont trouvé ces moyens, ils les ont employés prudemment, et tous ceux qu'ils ont fait et établi à cet égard leur mérite le nom de sauveurs de la France... malheureux, tu reclame la liberté de la presse, il n'y a pas six mois que tu déclamois contre cette liberté qui, en éclairant le peuple, ôtoit à tes semblables l'espoir de le tromper et de lui nuire d'avan-

tage.... La liberté de la presse ne sauvera pas de la veangeance publique un perturbateur, qui n'écrit que pour exciter une révolte.... En vain les ministres opposeroient leurs dignités aux comptes qu'on leur demande et aux accusations faites contre eux ; tous, sans distinction, sont comptables de leur administration aux représentans du peuple, et le coupable seul refuse de répondre... Impudent ! ce sont tes complices, qui détournent, qui interceptent les lettres ; ce sont eux, qui ont empêché de parvenir des paquets envoyés de différentes villes du royaume, à l'assemblée nationale et aux ministres ; pour nous ôter tout moyen de justifier d'une accusation fausse, à laquelle tu avois sûrement part... Quelles intrigues ! quelle noirceur !

Sans les électeurs, qui veillent à la sûreté publique, la guerre, que tu cherches, seroit peut-être allumée. En nous éclairant sur nos véritables intérêts, ils ont conservé la paix parmi nous. Ce sont tes complices, qui ont queté des signa-

tures en blanc pour perdre ces braves électeurs. Les citoyens ont reconnu l'embûche ; ils l'ont évitée, nos électeurs continuent de maintenir la tranquillité parmi nous, malgré les efforts criminels des aristocrates. Le Dieu juste que nous servons et que tes semblables outragent, par la plus lâche hypocrisie, ne permettra pas que nous nous laissions aveugler par les promesses que tes complices nous font en parcourant nos cercles et même ces réduits, tristes asyles de l'indigence, où la cessation des travaux de tout genre conduit chaque jour de nouvelles victimes qui, envisageant d'un côté la misere qui les poursuit, et de l'autre l'or qui leur est offert, tombent aveuglement dans les piéges qui leur sont adroitement tendus jusques à signer des protestations contre les décrets censurés de l'auguste assemblée de nos législateurs.

Ce Dieu bon, qui voit nos cœurs sinceres, nous sauvera de tous les piéges, que l'on nous tend ; ce Dieu vengeur du crime, punira tes semblables, en les rendant victimes de leurs cabales et de leurs séductions.

Le neveu de M. Necker, aussi chéri des Genevois que son oncle l'est de tous les vrais Français, n'a jamais pris la fuite que dans la détestable cervelle des partisans ; il n'appartient qu'à eux de décrier la vertu, et à toi d'être le rédacteur des furies infernales.

POST-FACE.

Aristocrates ! aristocrates ! hommes de sang et de boue, sang-sues avides ! si vous devenez citoyens, si vous rentrez dans le devoir, vous pouvez encore trouver grace devant nous, malgré l'énormité de vos crimes ; mais si vous persistez dans vos horribles desseins, si vous formez encore de nouveaux projets contre nous, tremblez sitôt qu'ils nous seront connus ; nous tonnerons l'alarme et nous ne prendrons les armes que pour vous exterminer et nous venger dans votre sang odieux..... Vous avez voulu faire couler le nôtre ; vous y tentez encore, mais si quelque nouvelle tentative de votre

part vient encore troubler la paix que nous commençons à peine à respirer, craignez notre vengeance; elle sera d'autant plus à craindre, que parce que vous l'avez déjà méritée en bien des circonstances, et qu'il est tems que vous receviez le prix de toutes vos intrigues.